



Doc. 15031
30 janvier 2020

L'évolution de la procédure de suivi de l'Assemblée (janvier-décembre 2019)

Amendement¹ n° 6

Dans le projet de résolution, à la fin du paragraphe 3.8, insérer les mots suivants:

«ainsi que les tensions autour de la mer d'Azov et du détroit de Kertch et les restrictions imposées par la Russie à la liberté de navigation, notamment par suite de la construction illégale du pont de Kertch;».

Déposé par:

SOBOLEV Serhii, Ukraine, PPE/DC
BILOZIR Larysa, Ukraine, PPE/DC
GONCHARENKO Oleksii, Ukraine, CE/AD
KALCHENKO Serhii, Ukraine, CE/AD
KAMELCHUK Yuriy, Ukraine, PPE/DC
KRAVCHUK Yevheniia, Ukraine, ADLE
LOPUSHANSKYI Andrii, Ukraine, ADLE
MEZENTSEVA Mariia, Ukraine, PPE/DC
VASYLENKO Lesia, Ukraine, PPE/DC
YASKO Yelyzaveta, Ukraine, PPE/DC

1. 2020 - Première partie de session

